

**Abandon** n.m. Voir "Essaim d'abandon".

**Abdomen** n.m. Partie postérieure ou troisième région du corps de l'abeille, qui contient le jabot, le ventricule ou intestin moyen, l'intestin grêle, le rectum, le dard et les organes reproducteurs. Il se compose de six anneaux bien visibles chez l'ouvrière et la reine et de sept chez le faux-bourdon.

**Abeille** n.f. [lat. *apicula*]. Insecte social vivant dans une ruche et produisant le miel et la cire (ordre des hyménoptères).

**Abeille** □ **africanisée**. Terme utilisé indistinctement pour désigner l'abeille africaine, *Apis mellifera scutellata*

(anciennement appelée

*adansonii*

) ou ses hybrides ; une abeille africaine relâchée au Brésil et connue pour sa nature versatile. Son comportement défensif peut poser de sérieux problèmes aux personnes qui ne sont pas apicultrices.

**Abeille** □ **carniolienne** [*Apis mellifera carnica*]. Une race d'abeilles gris foncé, très douces provenant de la région de Carniole en Autriche. Elle a une tendance plus poussée que les autres races à essaimer. Cette abeille hiverne avec très peu de couvain et au printemps a un développement fulgurant qui aboutit rapidement à la congestion du nid à couvain.

**Abeille** □ **caucasienne**. [*Apis mellifera caucasica*]. Une race d'abeilles douces, noires ou foncées en provenance du Caucase. Ces abeilles ont une tendance à propoliser d'une manière exagérée.

**Abeille** □ **d'extérieur**. Lorsque les abeilles ouvrières deviennent âgées d'environ 16 jours, elles commencent à travailler à l'extérieur de la ruche récoltant du nectar, du pollen, de l'eau et de la propolis et sont alors appelées abeilles d'extérieur.

**Abeille** **gardienne**. Abeille ouvrière, âgée d'environ trois semaines qui a sa quantité maximale de venin et de phéromones d'alarme; elle identifie toutes les abeilles entrant dans la ruche et intercepte les intrus.

**Abeille** **géante** : [*Apis dorsata*], originaire de l'Inde. Une des plus grandes espèces d'abeilles au monde. Elle construit un énorme rayon à l'air libre, atteignant souvent de cinq à six pieds de hauteur et d'une largeur de deux à trois pieds, qu'elle attache sous un surplomb d'un rocher ou à une grosse branche d'un arbre. Pendant les périodes de famine, elle migre vers des régions plus favorables. Non domestiquée.

**Abeille** **italienne** [*Apis mellifera ligustica*]. Abeille la plus commune pour la production de miel. Les trois premiers segments dorsaux de l'abdomen sont rayés de jaune. Race d'abeille peu agressive et qui donne de fortes colonies.

**Abeille** **magasinière**. Un membre du groupe de travail qui est spécialisé à recevoir et à emmagasiner le nectar et qui exécute d'autres tâches survenant dans la périphérie du nid, la région de stockage dans une colonie d'abeilles mellifères.

**Abeille** **mellifère**. Une abeille sociale, qui produit du miel, de la classe des Insectes, de l'ordre des Hyménoptères, de la superfamille des Apoïdes et de la famille des Apidae. En 1758, Linné l'appela *Apis mellifera* (porteuse de miel), et trois ans plus tard (1761) changea le nom en *Apis mellifica* (faiseuse de miel). La Société américaine d'Entomologie enregistra le premier nom qui sera le nom scientifique correct pour l'abeille mellifère. Les races ou les variétés d'abeilles domestiques sont aussi distinguées par le nom des localités géographiques dans lesquelles elles sont trouvées et desquelles elles ont été exportées, comme les Italiennes, les Carnioliennes, les Syriennes, les Chypriotes, les Banates, les Caucasiennes et les Tunisiennes.

**Abeille** **noire**. [*Apis mellifera mellifera*]. Elle est moins douce, moins prolifique et son couvain ne résiste pas aux maladies comme celui de l'abeille italienne.

**Abeille** **sauvage**. Abeille vivant dans les arbres creux ou autres demeures non préparées par l'homme. Aussi les autres abeilles que les abeilles mellifères.

**Acarapis** **woodi**. Nom scientifique du parasite responsable de l'Acariose.

**Acariose** n.f. Maladie des abeilles adultes causée par *Acarapis woodi* (acariens) qui se multiplie dans le système respiratoire de l'insecte et bloque sa respiration. Se remarque par la désertion des ruches, une nervosité prononcée et la dysenterie dans les ruches.

**Achroea** **grisella**. La petite fausse teigne, une peste mineure des rayons des abeilles mellifères.

**Acidité** n.f. L'état de quelque chose qui est acide ou sûr ; les acides du miel, appelés acides organiques, comprennent l'acide gluconique, formé par l'enzyme glucose-oxydase qui agit sur le glucose pour produire de l'acide et le peroxyde d'hydrogène (eau oxygénée).

**Action** **vectrice**. Possibilité qu'ont les parasites de transmettre certains agents pathogènes de nature bactérienne ou virale.

**Adaptation** n.f. En biologie, une structure particulière, un processus physiologique ou un comportement qui a été favorisé par la sélection naturelle, donc un caractère qui aide un organisme à survivre et à se reproduire. Et aussi, le processus évolutionniste qui conduit à la formation d'un tel caractère.

**Agent** **microbien**. Agent causal responsable du développement d'une maladie (synonyme microbe). Les agents microbiens regroupent les bactéries, le virus.

**Agrafes** **pour** **ruches**. Grands clous métalliques en forme d'U, enfoncés dans les parties en bois des ruches pour fixer le plancher au corps de ruche, et les hausses entre elles avant de déplacer la colonie.

**Ailes** **asymétriques**. Position particulière des ailes. Une paire d'ailes est parallèle au corps, l'autre paire est perpendiculaire. S'oppose à "ailes en croix" où les deux paires d'ailes sont

perpendiculaires au corps.

**Alarme.** Voir "Odeur d'alarme".

**Albinos** adj et n. Un mutant (abeille) à qui il manque une pigmentation normale et qui paraît blanc.

**Allergie** n.f. Réaction anormale, excessive de l'organisme à un agent (allergène) auquel il est particulièrement sensible. Réaction systémique ou générale à certains composés, comme le venin d'abeille, caractérisée par des démangeaisons, des difficultés respiratoires, des éternuements, une hypotension rapide, la perte de conscience ou la mort.

**Alvéole** n.f. (selon Larousse), n.m. (selon l'Académie) (lat. *alveolus*). Un compartiment de section hexagonale d'un rayon de ruche. Il y a environ 5 alvéoles d'ouvrières par pouce linéaire (25,4 mm), et pour une même longueur environ quatre alvéoles de mâles.

**Amibiase** n.f. Maladie des abeilles causée par un protozoaire : *Malpighamoeba mellificae*. Cette amibe se développe dans les tubes de Malpighi qui constituent l'organe urinaire des abeilles. Se remarque par des souillures fécales de couleur jaune-soufre sur la planchette de vol et sur les rayons.

**Ampoule rectale.** Réservoir situé à l'extrémité de l'abdomen et qui termine le tube digestif de l'abeille. Ce réservoir est extensible et stocke les déchets de la digestion. Il se vide périodiquement au cours du vol de propreté.

**Anneçalique** adj. Se dit d'une reine qui n'essaime pas. Vieille et jeune reine vivent ensemble sans se disputer.

**Anémophile** adj. Caractéristique d'une plante qui produit du pollen extrêmement léger (et généralement pas de nectar) qui sera libéré dans les airs et qui tombera naturellement sur les

stigmates récepteurs : les exemples comprennent les graminées (maïs, avoine) et les conifères.

**Anoxie** n.f. Diminution ou suppression de l'oxygène dans les tissus.

**Antenne** n.f. Organe allongé, mobile et pair, situé sur la tête des insectes et des crustacés, siège des fonctions sensorielles.

**Antennation.** Attouchement des antennes, soit comme détection sensorielle, soit comme signal tactile à un autre insecte.

**Anthère** n.f. (gr. *anthêros*, fleuri). Partie supérieure de l'étamine des plantes à fleurs, dans laquelle se forment les grains de pollen et qui s'ouvre à maturité pour laisser échapper ceux-ci.

**Antibactérien.** Qui s'oppose au développement des bactéries.

**Antibiotique** n.m. et adj. Substance naturelle (produite surtout par les champignons inférieurs et par certaines bactéries) ou synthétique, ayant la propriété d'empêcher la croissance des micro-organismes ou de les détruire.

**Aphidien** ou **aphididé.** n.m. Famille d'insectes piqueurs, de l'ordre des homoptères, nuisibles aux plantes et comprenant notamment les pucerons et le phylloxéra. Ils sécrètent un liquide sucré, appelé miellat, que les abeilles récoltent comme du nectar.

**Apicole** adj. (lat. *apis*, abeille, et *colere*, cultiver). Qui concerne l'élevage des abeilles.

**Apiculteur,** **trice** n. Personne qui élève des abeilles.

**Apiculture** n.f. Elevage des abeilles pour leur miel.

**Apiculture** □ **pastorale**. Déplacement des colonies d'abeilles d'une région à une autre pendant une seule saison pour tirer avantage des miellées dans différentes régions ou pour polliniser différentes cultures.

**Apidé** n.m. *Apidés*. Famille d'insectes hyménoptères mellifères comprenant l'abeille mellifère et le bourdon.

**Apidea**. Ruchette contenant trois ou cinq cadres en polystyrène utilisée en tant que nucléi de fécondation.

**Apifuge** adj. Qui éloigne les abeilles. *Produit apifuge*.

**Apis**. Le genre auquel appartient l'abeille mellifère. *Apis mellifera*.

**Apis dorsata**. Voir "Abeille géante".

**Apis mellifica**. Voir "Abeille mellifère".

**Apis mellifera**. Voir "Abeille mellifère".

**Apistan Ô**. Formulation mise au point pour lutter contre l'acarien *Varroa jacobsoni* Oudemans responsable de la varroatose. L'Apistan Ô est composé de 10% de fluvalinate (mi-résolu). Il se présente sous la forme de rubans plastiques de 8 gr. On insère deux rubans, pour une ruche Dadant 10 cadres, entre les cadres 3&4 et 7&8 du corps de ruche après la dernière récolte de miel (août-septembre). Ils sont impérativement enlevés six à huit semaines plus tard.

**Apivar Ô**. Formulation mise au point pour lutter contre l'acarien *Varroa jacobsoni* Oudemans responsable de la varroatose. L'Apivar Ô est composé de 33,3% d'Amitraz. Il se présente sous la forme de rubans rigides. On insère deux rubans pour une ruche 10 cadres, entre les cadres 3&4 et 7&8 du corps de ruche entre des cadres à couvain. Ce traitement se fait toute l'année et surtout après les récoltes, à la fin de l'été, et avant les premières miellés, au printemps

**Arrhénotoque** adj. Type de reproduction parthénogénétique, productrice de mâles. Se dit d'une reine dont la spermathèque est vide.

**Article** n.m. Partie du flagelle de l'antenne.

**Arthropode** n.m. (gr. *arthron*, articulation, et *pous*, *podos*, pied). Embranchement d'animaux invertébrés, à squelette externe chitineux, dont le corps est annelé et les membres ou appendices composés d'articles, et comprenant plus de la moitié des espèces du règne animal (crustacés, myriapodes, insectes, arachnides).

**Asexué, e** adj. Qui n'a pas de sexe. Multiplication asexuée (ou végétative), qui s'effectue sans l'intermédiaire de cellules reproductrices (par bouture, drageon, stolon, etc.).

**Auto-épouillage** n.m. Élimination par l'abeille de ses propres varroas. S'oppose à "épouillage mutuel" qui consiste en l'élimination des varroas par les abeilles entre elles.

**Auto-pollinisation**. Transfert du pollen des étamines d'une plante vers le pistil de la même plante.

**Auto-stérile**. L'incapacité pour une fleur d'être fertilisée dans sa propre variété. Elle ne sera fertilisée que par le pollen d'une plante d'une autre variété.

**B401**. Insecticide biologique pour le contrôle de la teigne de la ruche.

**Bac à désoperculer**. Un bac au-dessus duquel les rayons sont désoperculés; habituellement équipé d'un filtre qui sépare le miel des opercules.

**Bacillus larvae**. L'organisme responsable de la Loque Américaine.

**Bactériostatique** adj et n.m. Se dit d'un antibiotique qui empêche la multiplication des bactéries sans les détruire.

**Barre supérieure**. Barre supérieure d'un cadre.

**Bigoudi** n.m. Voir "Protecteur de cellule".

**Biologie** n.f. (du gr. *bios*, vie, et *logos*, science). Science de la vie et plus spécialement, étude du cycle reproductif des espèces vivantes.

**Bouchon de candi**. Un candi genre fondant placé dans le passage à une extrémité de la cage à reine pour en retarder la libération.

**Bourdon** n.m. Insecte à corps velu et à abdomen annelé, voisin de l'abeille, vivant en groupe peu nombreux. (Ordre des hyménoptères ; famille des apidés).



**Bourdonnement** n.m. Bruit fait par des insectes qui battent des ailes. *Bourdonnement d'une ruche*

**Bourdonneux, euse** adj. Etat d'une reine qui ne pond plus que des œufs non fertilisés qui naturellement vont se développer en mâles. Voir "Arrhénotoque".

**Braula coeca**. Voir "Pou de l'abeille".

**Brosse à abeilles** ou **Brosse apicole** Une brosse spéciale à longs poils souples pour brosser les abeilles des cadres.

**Buckfast hybride**. Une race d'abeilles créée par Frère Adam à l'Abbaye de Buckfast en Angleterre, élevée pour sa résistance aux maladies, son manque de propension à l'essaimage, sa rusticité, sa douceur et sa perfection à construire ses rayons.

**Butiner** v.i. et t. Aller de fleur en fleur en amassant du pollen ou du nectar, en parlant de certains insectes et en particulier des abeilles.

**Butineur, euse** adj. et n.f. Qui butine; dont le rôle est de butiner. *Une (abeille) butineuse*.

**Butineuse employée**. Une abeille ouvrière occupée à l'exploitation d'une parcelle de fleurs.

**Butineuse non employée**. Une abeille ouvrière qui antérieurement a butiné ou est autrement préparée à butiner mais n'est pas actuellement engagée dans l'exploitation d'une parcelle.

**Cadre** n.m. Quatre lattes de bois réunies pour former un rectangle destiné à recevoir un rayon de miel. Est constitué d'une barre supérieure avec épaulement, d'une barre inférieure et de deux barres d'extrémité. Deux cadres sont séparés l'un de l'autre du passage d'abeille dans la position verticale. Ce même passage existe entre les barres d'extrémité et le corps de ruche ou de hausse, selon la conception de L.L.Langstroth en 1851.

**Cadres autodistancés.** Cadres qui lorsqu'ils sont poussés les uns contre les autres ont leurs rayons placés à bon écartement.

**Cadre mobile.** Un cadre pouvant contenir un rayon et qui peut facilement être retiré de la ruche, sa construction laissant un passage d'abeille tout autour de son périmètre, ce qui empêche les abeilles de le fixer aux parois de la ruche.

**Cadre Hoffman.** Cadres auto-espaceurs ayant une barre d'extrémité suffisamment large au sommet pour assurer un écartement convenable lorsque les cadres sont en contact.

**Cadre avec fils.** Cadre à couvain ou à miel dont on a équipé de fils horizontaux ou verticaux dans le but de maintenir solidement en place la fondation et plus tard le rayon.

**Cadre d'ouvrières.** Un cadre contenant un rayon dont les cellules se comptent 5 par pouces linéaires, et dans lesquelles des ouvrières peuvent être élevées ou qui serviront au stockage du miel et du pollen.

**Cadre témoin.** Cadre situé dans la paroi arrière de la ruche, derrière le nid à couvain et perpendiculairement aux cadres de fond. Il peut être placé dans la hausse et dans les ruches W.B.C. il sera placé dans le corps de la ruche. Il permet de suivre l'évolution des colonies sans les déranger inutilement

**Cage d'introduction.** Une petite boîte en fil de fer ou en treillis et en bois utilisée pour le transport et l'introduction des reines.

**Cage d'expédition.** Appelée aussi paquet. Une boîte grillagée contenant de 2 à 5 livres d'abeilles, avec ou sans reine, munie d'un nourrisseur, utilisée pour démarrer une nouvelle colonie ou pour renforcer une colonie faible.

**Candi** adj.m. (ar.quandi, sucre cristallisé). Sucre candi, purifié et cristallisé.

**Candi pour reine.** Candi fabriqué à base de sucre en poudre malaxé avec du sirop de sucre inverti jusqu'à ce qu'il forme une pâte souple, utilisé dans les cages à reine comme nourriture. Voir "Cage d'introduction".

**CARI.** Centre Apicole de Recherche et d'Information : <http://www.cari.be> .

**Caste** n.f. (*port, casta, chaste*). Ensemble des individus adultes assurant les mêmes fonctions (les soldats chez les termites, les ouvrières chez les abeilles) chez les insectes sociaux

**Cave d'hivernage.** Une pièce souterraine où l'on place les colonies pour hiverner durant les longs mois d'hiver. Cette technique est utilisée dans certains états du Nord des U S A .

**Cellule** n.f. (lat. *cellula*). Alvéole des rayons de cire où les abeilles déposent les couvains et la nourriture.

**Cellule royale.** Une cellule dans laquelle une reine est élevée. Cette cellule a un diamètre intérieur d'environ 8,5 mm et pend parallèlement au cadre. Elle a une longueur d'environ 3 cm

**Cellule de mâle.** Un type spécial d'alvéoles en cire pour contenir les stades immatures de faux-bourçons. Plus grande en diamètre que l'alvéole d'ouvrière, est aussi utilisée pour le stockage du miel.

**Cellules d'ouvrière.** Les alvéoles de taille standard construites en cire, utilisées pour contenir les stades immatures des abeilles ouvrières et les réserves de miel et de pollen dans une colonie d'abeilles mellifères.

**Cellule de transition.** Alvéole de forme irrégulière, généralement autre qu'hexagonale, et généralement trouvée sur les bords des rayons.

**Cérifère** adj. Qui produit de la cire.

**Cérificateur** n.m. Appareil servant à faire fondre la cire.

**Cérificateur solaire.** Cérificateur utilisant l'énergie solaire.

**Chambre chaude.** Chambre isolée et chauffée qui sert à l'entrepôt des hausses à extraire pour liquéfier le miel.

**Chambre à couvain.** La partie de la ruche dans laquelle le couvain est élevé et où sont stockées les réserves pour la survie de la colonie.

**Chasse-abeilles.** Un appareil pour retirer les abeilles des hausses avant leur extraction ou des maisons d'habitations (murs, etc.), construit de manière telle que les abeilles ne peuvent passer que dans un seul sens.

**Chasse-abeilles de Porter.** Introduit en 1891, le chasse-abeilles est un appareil qui permet aux abeilles de circuler dans un sens seulement en passant sous de fines lamelles métalliques flexibles que les abeilles soulèvent en poussant. Les chasse-abeilles sont utilisés pour évacuer les abeilles des hausses en vue de leur extraction.

**Chasse-abeilles conique.** Un cône métallique en tôle perforée ou en treillis qui permet le passage des abeilles dans un seul sens. Utilisé avec un plateau spécialement équipé pour vider les hausses de leurs abeilles en vue de l'extraction.

**Chauffage Eclair.** Un appareil qui permet de chauffer et de refroidir le miel très rapidement pour éviter les dommages que pourrait causer une trop longue exposition à la chaleur.

**Chitine** n.f. (gr. *khitôn*, tunique). Substance organique azotée de la cuticule des insectes et autres arthropodes.

**Chorion n.m** (gr. *chorion*, membrane). Membrane recouvrant l'œuf.

**Chrysalide** n.f. (gr. *khrusos*, or). Nymphé des lépidoptères, entre le stade chenille et le stade papillon.

**Cire** n.f. (lat. *cera*). Matière sécrétée par huit glandes situées dans les segments abdominaux, sur la face ventrale et utilisée pour la construction des rayons. Elle est composée de quantités variables d'acide cérotique, d'acide palmitique et de différentes autres matières qui ne sont pas encore identifiées. Cette production de cire nécessite beaucoup d'énergie et l'abeille devrait consommer environ de 4 à 10 Kg de miel pour produire un Kg de cire. Remarquons toutefois que cette sécrétion est naturelle et se produit à un certain âge chez la jeune abeille, qui produit de la cire naturellement à cette époque de sa vie.

**Cire gaufrée non armée.** Fondation utilisée généralement pour les cadres de hausse destinés à la production de miel en rayon, de miel en morceaux (miel non extrait). Fines feuilles de cires embouties ou imprimées de la marque du fond de cellules d'ouvrières rarement de mâles sur lesquelles les abeilles vont construire leurs cellules (appelées rayon étiré); appelées aussi fondations, elles peuvent être fournies armées ou non armées.

**Cire gaufrée armée.** Fondation qui est munie à la fabrication d'un certain nombre de fils d'acier

recuit verticaux pour éviter que la cire du cadre terminé ne s'affaisse lors des fortes chaleurs, généralement utilisée pour les cadres à extraire et pour les cadres à couvain.

**Cire gaufrée mince.** Cire gaufrée faisant 12 pieds carrés à la livre de cire (1,116m<sup>2</sup> au demi kilo de cire). Utilisée pour la production de miel en rayon.

**Cirier, ère** adj. Qui produit de la cire. Abeille cirière

**Cirière** n.f. Abeille qui sécrète la cire.

**Clarification** n.f. Enlèvement des particules étrangères du miel liquide ou de la cire liquide par filtration ou par décantation.

**Clippage.** n.m. Action de clipper.

**Clipper.** Couper chez la reine, une portion d'aile ou de deux ailes du même côté pour éviter l'envol. A l'origine cette pratique était utilisée pour identifier l'âge de la reine. Une année le clippage se faisait à gauche et l'année suivante à droite. Aujourd'hui cette pratique reste utilisée pour éviter le départ de la reine en cas d'essaimage. On parle d'une reine clippée.

**Cloche.** Une ruche en forme de dôme généralement construite en paille, en osier ou en autres matériaux.

**Cocon** n.m. (prov. *coucoun*, de coco, coque). Une fine doublure de soie sécrétée par les larves d'abeilles mellifères dans leur cellule en préparation à la pupaison.

**Colonie** n.f. (lat. *colonia* de colere, cultiver). Une communauté d'abeilles possédant une reine et quelques milliers d'abeilles, et pendant une partie de l'année, une certaine quantité de mâles

ou faux bourdons; les abeilles vivant ensemble sous forme d'unité sociale.

**Colonie élèveuse.** Colonie ayant une forte population de nourrices avec une bonne production de gelée royale.

**Colonie parentale.** Colonie qui jette un essaim.

**Colonie raceuse.** Colonie sélectionnée pour ses qualités que l'on veut reproduire.

**Colorimètre** n.m. Un appareil utilisé pour évaluer la couleur du miel, incolore, extra blanc, blanc, ambré etc. Voir "Étalonneur de Pfund".

**Composé, e** adj. Voir "Œil composé".

**Congrégation de mâles.** Une région spécifique où les mâles volent en attendant que les reines vierges passent par-là. Généralement situés autour de repères identifiables du panorama, comme des alignements d'arbres, ce qui explique que ce sont les mêmes, année après année, puisque les mâles n'hivernent pas.

**Consanguin, e.** adj. et n. (lat. *consanguineus*). Qui est lié à d'autres individus par des relations de consanguinité.

**Consanguinité** n.f. Parenté sanguine de personnes ayant un ancêtre immédiat commun.

**Corbeille à pollen.** Une zone lisse, bordée de chaque côté d'une frange de longs cils courbes, sur la surface extérieure de chaque patte postérieure d'une abeille ouvrière. Une abeille butineuse y entasse le pollen pour le ramener à la ruche.

**Corps étrangers.** Dans le miel, corps d'abeilles, grains de pollen et autres débris désagréables.

**Couleur du Miel.** Mesurée par l'Etalonneur Pfund ou Colorimètre de Pfund, le miel est classé en 7 degrés d'opacité.

**Coupe-vent.** Clôture naturelle ou spécialement établie près d'un rucher pour servir d'arrêt aux vents dominants ou tout au moins pour en réduire la puissance.

**Couteau à désoperculer.** Outil possédant une lame aiguisée habituellement chauffée à la vapeur, à l'eau chaude ou à l'électricité pour enlever les opercules des rayons avant l'extraction.

**Couvain.** n.m. Les membres immatures d'une colonie, comprenant les œufs, les larves et les pupes.

**Couvain operculé.** Couvain qui a été operculé ou scellé dans les alvéoles par les abeilles, avec parfois des opercules poreux, généralement à l'état de pupaison.

**Couvain pétrifié.** Maladie du couvain causée par un champignon, l'*Aspergillus flavus*. Les larves mortes ont un aspect vert-jaune, sont dures et ratatinées.

**Couvain plâtré.** Une maladie affectant les larves et provoquée par *Ascospaera apis*, les larves atteintes, après leur mort deviennent d'un blanc crayeux et dures, on dirait de petites "momies".

**Couvain refroidi.** Abeilles immatures (larves) qui sont mortes d'avoir eu trop froid, occasionnellement à la suite d'une mauvaise méthode de conduite de la ruche de la part de l'apiculteur ou à la suite d'un brusque refroidissement de la température lorsqu'en début de



printemps la grandeur du couvain atteint une importance telle que le nombre d'abeilles couveuses devient insuffisant pour couvrir l'entièreté du couvain.

**Couvain sacciforme.** Une maladie légèrement contagieuse du couvain chez l'abeille mellifère mais pas sérieuse, provoquée par un virus. Habituellement contrôlée par le remérage.

**Couvain de mâles.** Couvain qui se développe en mâles, élevé dans les alvéoles plus grandes que celles où sont élevées les ouvrières et provenant généralement d'œufs non fertilisés.

**Couvain non operculé.** Couvain non encore scellé par les abeilles. D'une manière générale le terme désigne les œufs et les larves. Voir "Couvain operculé".

**Couvain naissant.** Jeunes abeilles en train de se frayer le passage hors de leur cellule.

**Couvain ouvert.** Voir "Couvain non operculé".

**Couvercle de transhumance.** Couvercle extérieur utilisé sans couvre cadre, qui n'emboîte pas les côtés de la ruche, utilisé par les professionnels qui déplacent souvent leurs ruches.

**Couvercle extérieur.** Le dernier couvercle qui s'ajuste sur la ruche pour la protéger de la pluie, les deux types les plus courants sont les couvercles emboîtant et les couvercles de transhumance.

**Couvercle intérieur.** Couvercle de séparation posé sur la ruche au-dessus des cadres, mais en dessous du couvercle ou toit, et possédant une ouverture servant de trou de nourrissage.

**Couvre cadres.** Voir "Couvercle intérieur".

**Cristallisation** n.f. Changement d'état d'un matériau conduisant à la formation de cristaux. C'est le fait de se cristalliser, de prendre corps.

**Cristallisé**, e adj. Qui se présente sous forme de cristaux. Sucre cristallisé.

**Cristalliser** v.t. (de cristal). Changer en cristaux. Cristalliser du sucre. v.i. ou se cristalliser v.pr. Se former en cristaux.

**Croisement**. Lorsque des races d'abeilles sont croisées entre elles, leur descendance est appelée croisement ou hybride.

**Cubital** adj. Indice ou index cubital. Critère morphologique permettant de déterminer la race de l'abeille. C'est le rapport entre la nervure a et la nervure b de la cellule n°5 de l'aile antérieure.

**Cupularve**. Système breveté supprimant le greffage. La reine pond directement dans la cupule.

**Cupule** n.f. (lat. *cupula*, petite coupe). Petit récipient servant à contenir un œuf d'abeille.

**Cupule royale**. Ebauche d'alvéole royale que l'on trouve souvent dans les ruches dès la fin du printemps. Dès que la reine y a pondu, le processus d'essaimage est enclenché.

**Cuticule** n.f. Une des deux parties du squelette externe (exosquelette) de l'abeille, elle se compose de l'endocuticule, de l'exocuticule et de l'épicuticule.

**Dadant (Charles)**. Pionnier de l'apiculture moderne (Vaux-sous-Aubigny, Haute-Marne, 1817 - Hamilton, Illinois, 1902). Il créa le modèle de ruche "Dadant" (cadre mesurant 42 sur 26,6 cm) encore utilisé de nos jours, installa la plus importante usine mondiale de matériel apicole et écrivit de nombreux ouvrages d'apiculture.

**Danse tremblante**. La danse par laquelle les abeilles ouvrières travaillant comme butineuses de nectar stimulent des abeilles supplémentaires à fonctionner comme stockeuses de nourriture lorsque la cadence de récolte de nectar de la colonie s'élève au-dessus de sa capacité de transformation du nectar. Cette danse inhibe aussi la production de danses oscillantes et évite donc une augmentation ultérieure de l'influx de nectar.

**Danse oscillante**. La danse par laquelle les abeilles ouvrières communiquent la localisation des sources de nourritures entrantes.

**Dard**. n.m. (mot francique). Organe impair, pointu et creux, venimeux (de la guêpe, etc.).

**Décantation** n.f. Opération qui consiste à transvaser dans un réservoir, par gravité, le miel provenant de l'extracteur, du bac à désoperculer et des rayons désoperculés. Cela sert principalement à séparer la cire et les morceaux de rayons du miel avant une filtration plus fine.

**Demaree**. L'apiculteur qui mit au point une méthode de contrôle d'essaimage qui devint tout à fait populaire ; chez les anglo-saxons le mot est également utilisé comme verbe " *demaree*

" une colonie consiste à séparer la reine de la plus grande partie de son couvain.

**Dérive** n.f. Les abeilles ne retournent pas toujours à leur ruche lorsque dans le rucher, il y a plusieurs ruches relativement près les unes des autres. Cela s'appelle la dérive. Les jeunes abeilles ont une tendance plus prononcée que les abeilles âgées à dériver. Les abeilles des colonies faibles dérivent volontiers vers des colonies plus fortes.

**Désensibilisation** n.f. Action qui consiste à pratiquer, sous contrôle médical, une série d'injections comme par exemple de venin d'abeille, aux personnes qui sont allergiques dans le but de créer une immunité.

**Désinfectant** n.m. Produit chimique permettant de tuer les agents pathogènes et donc d'éviter leur transmission. En apiculture, le désinfectant le plus utilisé est l'eau de Javel (concentration d'utilisation : 2 degrés chlorométriques, c'est-à-dire : un berlingot d'extrait de Javel pour 6 litres d'eau).

**Dextrine** n.f. Un carbohydrate gommeux soluble. Le miellat a généralement une forte teneur en dextrine et ne convient absolument pas pour l'hivernage des colonies, car les abeilles ne peuvent digérer la dextrine.

**Dextrose** n.m. Glucose, un des deux sucres principaux trouvés dans le miel. Connu aussi sous le nom de sucre de raisin. Lorsque le miel est cristallisé, il en est la phase solide.

**Diagnostic de présomption.** Identification d'une maladie chez des abeilles ou du couvain grâce à des symptômes caractéristiques.

**Diapause** n.f. Période d'arrêt du développement lors du cycle évolutif.

**Diastase** n.f. (gr. *diastasis*, séparation). Enzyme qui favorise la transformation de l'amidon en sucre.

**Diploïde** adj. Possédant une série de chromosomes constituée de deux copies (homologues) de chaque chromosome. Un individu diploïde est généralement produit par la fusion de deux gamètes (par opposition à haploïde).

**Division** n.f. Action qui consiste à diviser une colonie en deux ou en trois pour en faire de nouvelles colonies. Voir "Essaim artificiel".

**Double corps.** Se réfère à une colonie logée sur deux corps de ruche pour le nid à couvain.

**Durée de vie.**

Reine - Longévitité 3 à 6 ans

Ouvrière - 28 à 180 jours

Mâle - 15 à 60 jours

**Dysenterie** n.f. (gr. *entera*, intestin). Maladie infectieuse ou parasitaire, provoquant une diarrhée. Beaucoup de conditions peuvent provoquer cette maladie, le manque de nourriture, la mauvaise qualité de la nourriture, l'humidité ambiante ou une infection de nosérose.

**Ecaille noire.** Se rapporte à l'apparence d'une larve affaissée séchée ou d'une puppe qui meurt de la maladie de la Loque.

**Eclaireuse** n.f. Une abeille mellifère butineuse qui recherche de sa propre initiative de nouvelles sources de nourriture plutôt qu'en ayant suivi des danses oscillantes de ses compagnes de nid.

**Eclosion.** L'émergence de l'insecte adulte de sa puppe.

**Effondrement.** Mort rapide des vieilles abeilles au printemps. Parfois appelée effondrement printanier.

**Elevage de couvain.** Elevage d'abeilles au départ d'œufs jusqu'à l'état adulte.

**Elevage royal.** Elevage d'abeilles au départ d'œufs jusqu'à l'état de reine.

**Emballement de la reine.** Lorsqu'une reine est inacceptable pour une raison ou une autre, les abeilles se grappent autour d'elle et sur elle en une boule très serrée. Occasionnellement une reine emballée survivra, mais ses performances sont habituellement inférieures à la moyenne.

**Endocuticule** n.f. Une des couche de la cuticule, elle est composée de protéines tannées, d'arthropodine et de chitine.

**Enfumeur** n.m. Appareil servant à produire de la fumée.

**Ensemencement** n.m. Action d'ensemencer; son résultat.

**Ensemencer** v.t. Introduire un miel cristallisé dans un miel liquide pour en accélérer sa propre cristallisation.

**Enzyme** n.f. Catalyseur produit par les plantes et les animaux, y compris les abeilles mellifères, essentielle pour provoquer, ou accélérer les réactions chimiques dans les procédés métaboliques. Voir "Diastase" et "Invertase".

**Epicuticule** n.f. Une des couches de la cuticule, elle est constituée par une mince couche cireuse, imperméable.

**Eradiquer.** Faire disparaître en parlant d'une maladie.

**Espacement Hoffmann.** Voir "Hoffmann".

**Essaim** n.m. (lat. examen). Agrégation d'abeilles ouvrières, de mâles et d'une reine qui quittent la colonie mère pour établir une nouvelle colonie. L'essaimage est la méthode naturelle de reproduction d'une colonie d'abeilles.

**Essaim artificiel.** Un essaim constitué par division d'une colonie d'abeilles par brossage ou secouement. Voir "Paquet d'abeilles".

**Essaim d'abandon.** Les abeilles qui quittent leur ruche à la suite de maladies, par manque de nourriture ou autres conditions défavorables.

**Essaim naturel.** Un essaim d'abeilles sortant spontanément d'une ruche parentale pour former une nouvelle colonie. La vieille reine part avec l'essaim quelques jours avant l'émergence des reines vierges qui combattent entre elles pour le droit à continuer le processus de reproduction de la vieille colonie.

**Essaim secondaire.** Essaim qui quitte la colonie avec une reine vierge, après qu'un essaim a quitté la colonie pendant la même saison.

**Essaimage** n.m. La méthode de reproduction d'une colonie chez les abeilles mellifères dans laquelle la reine et approximativement la moitié des ouvrières d'une colonie quittent rapidement la ruche parentale et s'envolent vers un site proche à l'air libre. Là elles se mettent en grappe tandis que les éclaireuses partent à la recherche d'une cavité convenable pour y établir le nid. Finalement, toutes les abeilles s'envolent vers ce site de nidification.

**Essaimer** v.i. Se disperser en formant un essaim ou de petits groupes, pour fonder une nouvelle colonie. Abeilles, peuples qui essaiment.

**Estomac à miel.** Voir "Jabot".

**Etamine** n.f. Organe floral producteur de pollen.

**Evaporateur** n.m. Machine qui sert à extraire l'eau en excès contenue dans le miel.

**Exocuticule** n.f. Une des couches de la cuticule, elle est composée de protéines tannées, d'arthropodine, de chitine, de mélanine et de cuticuline, substance rigide et imperméable.

**Exosquelette** n.m. Tégument rigide qui entoure et protège les organes internes de l'abeille. Il se compose de l'hypoderme et de la cuticule.

**Extracteur** n.m. Une machine pour l'enlèvement du miel des cellules des rayons et qui utilise la force centrifuge. Les rayons sont désoperculés puis placés dans la machine. Actuellement nous avons des extracteurs qui peuvent extraire le miel des deux côtés des rayons sans devoir les retourner dans la cage de l'extracteur.

**Extracteur à panier**. Un extracteur à miel qui extrait un côté des cadres à la fois.

**Extraction de la cire**. Le processus qui consiste à fondre les rayons et les opercules pour en séparer la cire et les impuretés, généralement réalisé au moyen d'eau chaude, d'un cérificateur solaire ou d'un autre équipement.

**Extraction** n.f. L'action de retirer le miel des rayons au moyen de la force centrifuge.

**Exuvie** n.f. (lat *exuviae*, dépouilles). Vieille cuticule éliminée par la larve lors de la mue.



**Famine** n.f. Une période pendant laquelle il n'y a pas de butinage pour les abeilles pour des raisons climatiques, pluies ou sécheresse ou moment de l'année.

**Fausse teigne** n.f. Une mite dont les larves détruisent les cadres en creusant des galeries dans la cire à la recherche de nourriture.

**Faux-bourdon.** n.m. Mâle de l'abeille mellifère.

**Fermentation** n.f. Une rupture chimique du miel causée par des levures saccharophiles. Ce mot est associé au miel qui possède une forte teneur en humidité.

**Fertile** adj. Se dit d'une reine qui s'est accouplée avec un mâle (ou des mâles) et possède une certaine quantité de spermatozoïdes dans sa spermathèque. Les œufs de reine qui doivent produire des ouvrières ou des reines sont fertilisés lors de leur ponte en recevant un ou plusieurs spermatozoïdes contenus dans la spermathèque de la reine. Les œufs qui produiront des mâles ne sont pas fertilisés.

**Fertiliser** v.t. Rendre fertile.

**Festonnage** n.m. Activité des jeunes abeilles engorgées de miel, pendues les unes aux autres et sécrétant de la cire. Elles peuvent recouvrir un cadre tout entier.

**Feuillure** n.f. (1) Rebord à la partie intérieure et en haut du corps de ruche ou des hausses. (2) Fine pièce de métal pliée de manière à former un appui pour les parties inférieures des barres supérieures des cadres, permettant la suspension.

**Filtre** n.m. Pièce de métal, de plastic ou de nylon à travers laquelle le miel est filtré.

**Finisseur** n.m. Ruche du rucher qui recevra dans sa hausse des cupules d'élevage. On distingue le finisseur horizontal, double et vertical.

**Flagelle** n.m. (lat. *flagellum*, fouet). Partie de l'antenne formée d'articles (onze chez l'ouvrière, douze chez le mâle). Le flagelle s'articule sur une partie mobile par rapport à la tête : le scape.

**Fleur sur la cire**. Un revêtement grisâtre et poudreux qui se forme à la surface de la cire, mais qui ne l'abîme pas.

**Folle bâtisse**. Le terme de folle bâtisse est généralement utilisé pour désigner toute construction de parties ou de rayon en dehors ou entre les rayons existants. Les anglo-saxons font la distinction entre les rayons construits irrégulièrement et les constructions en dehors des cadres ou entre les cadres.

**Fondant**. Un candi mou utilisé pour nourrir les abeilles en hiver ou pour équiper les cages des reines lors de l'expédition ou de l'introduction ; généralement fait avec un sirop de sucre de table et d'eau transformé en sucre inverti par l'addition d'une petite quantité d'acide tartrique. Il faut ajouter suffisamment de sucre en poudre pour en faire une pâte plus ou moins dure.

**Fondation** n.f. Fine feuille de cire gaufrée pour former la base sur laquelle les abeilles construiront un rayon complet de cellules.

**Fouettement de la langue**. Comportement dans lequel une abeille ouvrière tend et rétracte son proboscis d'une manière répétitive, dès lors poussant une gouttelette d'eau ou de nectar exprimé de sa bouche en un fin film qu'elle peut rapidement évaporer. Cette activité est faite pour rafraîchir l'intérieur de la ruche et pour affiner le nectar en miel.

**Fourchette à désoperculer**. Un outil en forme de fourchette à dents multiples et utilisé pour enlever les opercules recouvrant les rayons de miel pour pouvoir en extraire le miel.

**Frelon** n.m. Insecte social appartenant à la famille des vespides, les nids sont faits de papier ou de feuilles. N'hivernent pas. Passablement agressif et carnivore, mais généralement utile, il peut être une nuisance pour l'homme. Les frelons et les guêpes sont souvent confondus avec les abeilles. Les guêpes sont apparentées aux frelons, les plus communes sont les guêpes papier dont les nids sont de petites rayons exposés, suspendus par un seul support. Les frelons et les guêpes communes sont facilement reconnaissables par leur taille plus grande, un corps brillant et sans poil, et à leur agressivité. Les abeilles sont généralement plus petites, velues brunes ou jaunes, et naturellement dociles de nature.

**Fructose** n.m. Ose, de formule  $C_6H_{12}O_6$ , isomère du glucose, contenu dans le miel et de nombreux fruits.

**Fumagilline**. Un antibiotique utilisé dans l'élimination de *Nosema apis*, qui est responsable de la Nosemose.

**Fumigation** n.f. Opération consistant à produire des fumées, des vapeurs désinfectantes ou insecticides. Traitement de l'équipement apicole au moyen de fumée produite par une substance chimique dans le but de détruire la fausse teigne en développement ou d'autres pestes. Les abeilles sont parfois tuées par la fumigation.

**Galleria mellonella**. Nom scientifique de la grande fausse teigne.

**Gant** n.m. Pièce de l'habillement qui épouse la forme de la main et des doigts. Il est en cuir ou en tissus généralement plastifiés ou caoutchoutés que portent les apiculteurs pour se protéger des piqûres. Ces gants deviennent rapidement collants de propolis et leur manque de ventilation rend leur port désagréable. De plus l'apiculteur n'a plus aucune sensibilité pour la manipulation de ses cadres.

**Gelée royale**. Une substance laiteuse, finement granulée sécrétée par les glandes

hypopharyngiennes des abeilles nourrices, utilisée comme nourriture des jeunes larves.

**Glandes cirières.** Les glandes localisées sur la face inférieure de l'abdomen d'une ouvrière entre les troisième, quatrième et cinquième anneaux, qui sécrètent de la cire.

**Glande de Nasanoff.** Une glande située sur le segment apical de l'abdomen d'une abeille qui sécrète une phéromone qui sert à attirer les autres abeilles mellifères.

**Glandes hypopharyngiennes.** Structures glandulaires situées dans la tête d'une abeille ouvrière adulte qui produisent des sécrétions protéinées, qui sont données en nourriture au couvain, et aussi différents enzymes qui servent à la conversion du nectar en miel.

**Glandes mandibulaires.** Glandes situées de part et d'autre de la tête de l'abeille. Chez les jeunes ouvrières, ces glandes sont développées en production de nourriture de couvain. Chez les ouvrières plus âgées elles produisent une substance d'alarme.

**Glu des abeilles.** Voir "Propolis".

**Glucose** n.m. (gr. *glukus*, doux). Glucide de saveur sucrée, de formule C<sub>6</sub>H<sub>12</sub>O<sub>6</sub>, contenu dans certains fruits (raisin) et entrant dans la composition de presque tous les glucides. SYN.: dextrose.

**Golden Bees ou Goldens.** Abeilles italiennes chez qui les ouvrières portent de quatre à six bandes jaunes brillantes sur la partie supérieure de l'abdomen.

**Grappe.** Abeilles rassemblées en une boule pendant à une branche d'arbre dans le cas d'un essaim. Abeilles resserrées les unes contre les autres englobant des rayons pendant l'hiver par exemple. Voir "Grappe d'hivernage".

**Grappe constructrice.** La grappe lâche d'abeilles qui s'assemblent d'elles-mêmes là où il faut construire un rayon. Pratiquement toutes les abeilles pendent tranquillement dans la grappe, sécrétant de la cire ou peut-être chauffant le site de construction.

**Grappe d'hivernage.** Formation serrée en forme de boule qu'adoptent les abeilles dans la ruche pendant les périodes froides de l'année.

**Gravité spécifique.** Ratio du poids d'une substance comparée avec le poids d'un volume égal d'eau. La gravité spécifique ou poids spécifique du miel est de 1,43 (42 degré à l'échelle de Baumé). La cire a un poids spécifique de 0.97, l'eau de 1.0.

**Greffage** n.m. Procédé qui consiste à transférer des larves nouvellement écloses des alvéoles d'ouvrières dans des cupules en cire ou en plastic pour en faire des reines.

**Grille à reine.** Une pièce de l'équipement apicole ; spécifiquement, une grille dont les ouvertures permettent aux abeilles de passer mais retiennent la reine et les mâles qui sont plus gros. Permet à l'apiculteur de confiner la reine dans un endroit de la ruche et dès lors de séparer le couvain du miel.

**Grille de transport.** Une grille encadrée, qui se fixe sur le sommet du corps de ruche ou de la hausse, sans couvre cadres pour le déplacement des ruches par fortes chaleurs.

**Guêpe.** n.f. Voir "Frelon".

**Gynandromorphe** adj. Abeille ayant les caractéristiques communes des deux sexes, comme par exemple une tête d'ouvrière, un thorax et un abdomen de mâle ou l'inverse ; ou encore, la moitié droite ou gauche de la tête est d'ouvrière et l'autre moitié est de mâle.

**Haploïde** adj. Individu à n chromosomes, c'est-à-dire ne contenant qu'un élément de chaque paire de chromosomes par opposition aux deux exemplaires de chromosomes des individus dits "diploïdes".

**Hausse** n.f. Les anglo-saxons appellent la hausse "super" le corps de ruche Langstrot. La partie réservée au miel portera le nom de hausse à miel. Ainsi dénommée parce que placée au-dessus du nid à couvain situé dans le corps de ruche.

**Hausse, demi hauteur.** Grenier à miel dont la hauteur est la moitié de celle du corps de ruche.

**Hémolymphe.** "Sang" de l'abeille dont le rôle essentiel est le transport des aliments et des déchets. L'hémolymphe n'a pas de rôle respiratoire.

**Hétérosis ou vigueur hybride.** Phénomène complémentaire de la dépression de consanguinité, lorsque les lignées consanguines sont croisées, les descendants montrent une augmentation des caractères qui précédemment avaient été réduits ce qui revient à dire que la qualité perdue par l'effet de la consanguinité tend à revenir avec les croisements.

**Histamine** n.f. Un des composant du venin d'abeille.

**HMF. Hydroxyméthylfurfural.** Substance qui se forme dans le miel par dégradation du fructose en milieu acide. Un taux élevé d'HMF caractérise un miel vieilli ou chauffé.

**Hoffmann.** Plastique se fixant de part et d'autre des montants verticaux des cadres pour garantir un espace constant entre les cadres.

**Homéostasie** n.f. L'entretien d'un état continu, au moyen d'une autorégulation à travers des mécanismes de contrôle de réaction négative.

**Hormone juvénile.** Chez les insectes en général, une hormone qui entretient le développement larvaire. Chez les abeilles mellifères en particulier, cette hormone sert de médiateur entre les changements de la physiologie des adultes.

**Humidité, teneur en.** Dans le miel, le pourcentage d'eau ne devrait pas être supérieur à 16 %. Tout pourcentage au-dessus de cette norme peut provoquer la fermentation du miel.

**Hyaluronidase.** Une des enzymes contenues dans le venin d'abeille.

**Hybride** adj et n.m. (lat. *hybrida*, de sang mêlé). Descendance résultant du croisement entre deux différentes races, variétés ou sélections, et occasionnellement d'espèces d'abeilles.

**Hydromel** n.m. (gr. *hudôr*, eau, et *meli*, miel). Boisson alcoolique obtenue par fermentation du miel dans de l'eau.

**Hyménoptère** adj. et n.m. (gr. *humên*, membrane, et *pteron*, aile). L'ordre des insectes qui comprend les guêpes, les abeilles et les fourmis.

**Hypersensibilité** n.f. Une condition dans laquelle les réactions à un certain stimulus de l'environnement sont un risque pour la santé ou la vie de l'individu qui y réagit, comme par exemple, le venin d'abeille.

**Hypopharyngienne** adj. Voir "Glandes hypopharyngiennes".

**Hivernage** n.m. Les abeilles n'hibernent pas, elles se mettent en grappe et produisent de la chaleur afin de se protéger du froid.

**Imago** n.m. (mot lat., *image*). Insecte adulte, arrivé à son complet développement et apte à se reproduire.

**Imparfaite** ou **incomplète** adj. Abeille pas complètement formée comme l'ouvrière qui est une femelle dont les ovaires sont incomplètement développés.

**Indice** ou **caractère indicateur**. Une action porteuse d'information ou une structure qui n'exprime l'information qu'accidentellement, et non parce qu'elle a été formée par la sélection naturelle pour agir ainsi.

**Infertile**. Incapable de produire un œuf fertilisé.

**Injections**, désensibilisation. Une série d'injections pratiquées à des personnes allergiques, comme par exemple au venin d'abeille, de manière à établir une immunité.

**Insecticide**. Toute substance chimique qui tue les insectes.

**Insert à pollen**. Un appareil introduit par le trou de vol dans lequel du pollen récolté manuellement est placé. Lorsque les abeilles quittent la ruche elles doivent passer par cet insert et une partie du pollen reste collé à leur corps et est transporté vers d'autres fleurs pour faciliter la pollinisation croisée.

**Intestin moyen**. La partie centrale du tractus alimentaire d'un insecte, où les produits de la digestion sont absorbés.

**Introduction de reine**. Lorsque l'on introduit une nouvelle reine dans une ruche, même orpheline, sans certaines précautions, les abeilles tuent généralement cette étrangère. L'introduction se fait habituellement en plaçant la reine dans une petite cage dont le trou de



sortie est fermé par un bouchon de candi. La cage est alors placée dans le nid à couvain de la ruche à remèrer. Après quelques heures, parfois un jour ou deux, les abeilles ont mangé ce candi et libèrent la nouvelle reine qui entre-temps a été nourrie à travers le treillis de la cage et a transmis ses phéromones aux abeilles, qui l'acceptent.

**Inversion** n.f. Transformation du saccharose en glucose et en lévulose par hydrolyse.

**Inversion (en génétique)**. Remaniement chromosomique qui inverse l'ordre d'une fraction des loci d'un chromosome

**Inversion des corps de ruche**. Action qui consiste à inverser les corps de ruche dans le cas de ruche divisible. Cette opération a pour but de donner plus d'espace à la reine pour pondre et va ainsi permettre aux abeilles de développer leur nid vers le haut. Cette opération peut être répétée plusieurs fois avant la grande miellée et est une assez bonne prévention à l'essaimage.

**Invertase** n.f. Enzyme de la muqueuse intestinale qui dédouble le saccharose en glucose et en lévulose. SYN : invertine , sucrase, saccharase.

**Inverti**, e adj. Se dit du saccharose ayant subi l'inversion.

**Isomérase** n.f. Un enzyme bactérien utilisé pour convertir le glucose du sirop de sucre de maïs en fructose, qui est un sucre plus doux, appelé isomérose, et maintenant utilisé pour le nourrissage des abeilles.

**Jabot** n.m. Aussi appelé estomac à miel. Elargissement dans la partie postérieure de l'abdomen de l'abeille de l'œsophage, mais se trouvant dans la partie avant de l'abdomen. Lorsqu'il est plein de liquide comme de l'eau ou du nectar, sa capacité est d'environ 40 mm<sup>3</sup>.

**Jenter.** Ensemble de cupules dans lesquelles la reine vient pondre. Ce système permet d'éviter le picking.

**Jumbo**, cadre. Cadre d'une longueur de 448mm, et de 289 mm de hauteur.

**Jumbo, ruche.** Ruche normale Langstroth avec une hauteur de ruche Quinby, c'est-à-dire 55 mm de plus que le cadre Langstroth.

**Kirchhainer modèle Kieler.** Quatre barrettes en bois rainurées utilisées comme nucléi de fécondation.

**Kemp.** Ruchette composée de quatre cadres  $\frac{1}{2}$  hausse Dadant et utilisée comme nucléi de fécondation.

**Labile** adj. Peu stable.

**Labre** n.m. (lat. *labrum*, lèvre). Lèvre supérieure de la bouche de l'abeille.

**Laminoir à cire gaufrée.** Machine à rouleaux servant à "imprimer" les cires gaufrées.

**Langstroth, ruche.** Ruche pouvant contenir des cadres de 448 x 231 mm. Dans un certain sens toute ruche ayant des cadres mobiles est en fait une ruche Langstroth, puisque L.L. Langstroth a inventé la ruche à cadres mobiles.

**Langstroth, cadre.** Type de cadre mesurant intérieurement 425 mm de longueur et 215 mm de hauteur et extérieurement 448 mm de longueur et 231 mm de hauteur.

**Langstroth, L.L.** Religieux né à Philadelphie (1810-95), il vécut pendant un certain temps en Ohio où il continua ses études et ses écrits sur les abeilles; il reconnut l'importance du passage d'abeille, ce qui eut pour résultat la mise au point du cadre mobile.

**Larve** n.f. Stade entre l'œuf et la puppe, trouvé chez certains insectes, comprenant l'abeille mellifère. Un stade de croissance de nourrissage intensif. Couvain non operculé. Deuxième étape de la métamorphose de l'abeille mellifère.

**Légumineuse. Famille des légumineuses.** Les fruits de cette famille qui sont souvent des fruits à deux valves avec la semence poussant au centre de cette structure, comprennent le trèfle, la luzerne, le haricot et le pois. Ces plantes peuvent fixer l'azote de l'air dans les nodules de leurs racines.

**Létal, e,** aux adj. Hérité causant la mort avant l'âge de la reproduction de l'individu qui en est affecté.

**Lève cadre** n.m. Outil métallique avec une extrémité servant de grattoir et l'autre extrémité plate qui sert à ouvrir les ruches, à séparer les cadres les uns des autres, à nettoyer la ruche et à exécuter des tas d'autres travaux.

**Lévilose** n.m. Un des cinq sucres importants, est présent dans tous les fruits sauf le raisin et est le principal hydrate de carbone du miel. Il est aussi connu comme sucre de fruit ou fructose.

**Ligne de vol.** Signifie généralement la direction que prennent les abeilles en sortant de la ruche. S'il y a obstruction elles peuvent devenir agressives.

**Lignée paternelle.** Les membres d'une colonie d'insectes sociaux qui partagent le même père.

**Longévité** n.f. Voir "Durée de vie".

**Loque** n.f. Une maladie contagieuse maligne du couvain des abeilles mellifères. Les loques principales sont la Loque américaine causée par *Bacillus larvae* et la Loque européenne causée par *Streptococcus pluton*. Deux autres maladies du couvain comprennent le couvain sacciforme causé par un virus filtrant et la Para-loque causée par *Bacillus para-alvei*.

**Loque américaine.** Voir "Loque".

**Loque européenne.** Voir "Loque".

**Maladies du couvain.** Maladies qui affectent uniquement les stades immatures de l'abeille, c'est-à-dire les larves ou les pupes, comme par exemple la Loque américaine ou la Loque européenne.

**Maladies des abeilles.** Maladies affectant et les abeilles ou leur couvain ; elles ne sont pas toutes infectieuses (comme la dysenterie), les maladies importantes sont la Loque américaine, la Loque européenne, le couvain calcifié, le couvain sacciforme et la nosérose.

**Malpighi.** Voir "Tubes de Malpighi".

**Mandibule** n.f. (lat. *mandere*, mâcher). Pièce buccale paire des crustacés, des myriapodes et des insectes, située antérieurement aux mâchoires. Chez l'abeille mellifère et la plupart des insectes les mandibules se meuvent dans un plan horizontal plutôt que vertical et servent à saisir les objets, au travail de la cire, à la récolte de la propolis.

**Maturateur** n.m. Voir "Réservoir de décantation".

**Méliponidés.** Un genre d'abeilles sans dard originaires de l'Amérique du Sud et de l'Amérique Centrale. Certaines mordent cruellement mais ne piquent pas.

**Membrane péritrophique.** Membrane située au niveau du tube digestif moyen et séparant les aliments de la paroi du ventricule. Elle a un rôle de protection.

**Membrane intersegmentaire.** Mince pellicule souple qui réunit les parties rigides de l'abeille afin d'en assurer la mobilité.

**Mésothorax** n.m. Partie du thorax qui porte la deuxième paire de pattes et la première paire d'ailes chez l'abeille.

**Métamorphoses de l'abeille.** Les abeilles passent par trois étapes dans leurs métamorphoses, c'est ce que l'on appelle des métamorphoses complètes, avant de devenir un insecte parfait. Les étapes sont les suivantes : d'abord l'œuf, puis la larve et enfin la pupe dont sortira l'imago ou image de l'insecte. Il faudra quand même attendre quelques heures, ou quelques jours, pour que l'insecte soit sexuellement mûr et puisse se reproduire.

Reine

Ouvrière

Mâle

jours

jours

jours

Incubation de l'œuf

3

3

3

Temps de nourrissage de la larve

5

5

6

Tissage du cocon

1

2

3

Période de repos

2

3

4

Passage de larve à pupe

1

1

1

Temps de pupaison

3

7

7

**Période totale de croissance**

**16**

**21**

**24**

Eclosion a lieu le jour

4

4

4

L'abeille quitte sa cellule le jour

16

21

24

*(Nbre de jours approximatifs, des différences peuvent être trouvées dans les sous-familles ou colonies sauvages.)*

**Métathorax** n.m. Partie du thorax qui porte la troisième paire de pattes et la deuxième paire d'ailes chez l'abeille.

**Métazoaire** n.m. (grec *meta*, après, et *zôon*, animal) Animal pluricellulaire (par opposition à protozoaire).

**Midnight Hybrides**. Une combinaison des races caucasiennes et carniolienne.

**Miel** n.m (lat. *mel*). Produit sucré et visqueux produit par les abeilles au départ du nectar récolté sur les fleurs, composé en grande partie du mélange de deux sucres, le dextrose et le lévulose, dissout dans environ 17 % d'eau. Il contient aussi de petites quantités de sucrose, de matières minérales, des vitamines des protéines et des enzymes.

**Miel brut**. Voir "Miel naturel".

**Miel crémeux**. Miel qui a été pasteurisé et dont la cristallisation a été contrôlée pour produire un miel finement granulé qui se tartine facilement



**Miel extrait.** Miel qui a été retiré des rayons.

**Miel en morceaux.** Un type d'emballage contenant un ou plusieurs morceaux de rayon de miel, recouverts de miel liquide dans un même récipient.

**Miel mûr.** Nectar qui a été transformé, par les abeilles par l'addition d'enzymes, et déshydraté à un certain niveau que les abeilles prennent en considération avant l'operculation. L'expression miel operculé signifie également miel mûr.

**Miel naturel.** Miel extrait, non pasteurisé, non filtré.

**Miel en rayon.** Miel dans le rayon, non extrait.

**Miel en surplus.** Voir "Surplus".

**Miellat** n.m. Produit sucré élaboré par divers pucerons à partir de la sève des végétaux, et dont se nourrissent les fourmis et les abeilles.

**Miellée** n.f. Une période d'intense sécrétion de nectar par les plantes pendant laquelle une colonie d'abeilles mellifères est capable de produire le plus de miel.

**Mite ou parasite.** Voir "Acarapis woodi" et "Varroa jacobsoni".

**Miniplus.** Ruchette contenant cinq cadres  $\frac{1}{2}$  hausse Dadant pour fixation d'une amorce de cire. Elle est utilisée comme nucléi de fécondation.

**Momie** n.f. Etat d'une larve envahie par la mycose et ayant un aspect blanc, jaunâtre ou noir et une consistance dure.

**Mue** n.f. Changement de cuticule chez la larve. Au cours du cycle évolutif, il y a cinq mues larvaires et une mue nymphale.

**Mutation** n.f. (lat. *mutatio*, de *mutare*, changer). Une modification dans le matériel génétique : la source des variations génétiques que la sélection naturelle choisit.

**Nasanoff.** Voir "Glande de Nasanoff".

**Nectaire** n.m.. Glande des plantes composé de tissus spécialisés qui sécrètent le nectar.

**Nectar** n.m. (lat. *nectar*, gr. *nektar*). Liquide sucré plus ou moins visqueux sécrété par les nectaires des plantes

**Nectarifère** adj. Qui sécrète le nectar.

**Niche écologique.** La niche écologique correspond à l'ensemble des paramètres qui caractérisent les exigences propres à une espèce (climatiques, reproductrices, alimentaires).

**Nid à couvain.** La région centrale, pratiquement sphérique du nid d'une colonie où le couvain est élevé.

**Nosémose** n.f. Une maladie des abeilles adultes causée par un parasite microsporidien, *Nosema apis*, qui infecte l'intestin moyen de l'abeille mellifère. Se remarque par des souillures fécales de couleur brune à jaune sur la planchette de vol et sur les rayons.

**Nourrice** n.f. Jeune abeille qui nourrit les larves et exécute d'autres travaux à l'intérieur de la ruche. Elle est généralement âgée de trois à dix jours.

**Nourrisseur.** Dispositif utilisé pour nourrir les abeilles.

**Nucleus** n.m. (pluriel **Nuclei**). Une petite colonie d'abeilles, ayant généralement de deux à cinq cadres de couvain. Chez nous ces nuclei sont appelés ruchettes et servent pour l'élevage ou le stockage des reines ou pour démarrer une nouvelle colonie.

**Nucs.** Abréviation de Nucleus pour les Anglo-saxons.

**Nymphe** n.f. (gr. *numphê*, jeune fille). Forme que prennent certains insectes, à l'issue de leur développement larvaire. Nom donné à la larve de l'abeille au treizième jour après la ponte de l'œuf et jusqu'à la naissance de l'abeille (imago) ; c'est la quatrième étape dans la métamorphose de l'abeille mellifère.

**Ocelle** n.m. Un des trois yeux simples de l'abeille mellifère. Les ocelles servent à détecter l'intensité lumineuse (photomètres)

**Odeur d'alarme.** Une substance émise par les abeilles gardiennes pour alerter la colonie d'un danger.

**Œil composé.** Œil composé d'ommatidies.

**Œillet en métal.** Petite pièce de métal fixée dans des trous pratiqués dans les barres d'extrémité des cadres, utilisée pour éviter que le fil d'acier ne pénètre dans le bois du cadre lors de sa tension.

**Œuf** n.m. Le premier stade dans le cycle de vie de l'abeille, habituellement pondu par une reine, c'est un œuf cylindrique qui mesure environ 1,6 mm de longueur, il est enfermé dans une membrane appelée chorion.

**Œsophage** n.m. Simple canal qui relie l'appareil buccal au jabot.

**Ommatidie** n.f. (grec *ommaton*, petit œil). Une des unités visuelles de base de l'œil composé d'un insecte. Chaque ommatidie est composée d'un système de lentille et de plusieurs cellules photosensibles et fonctionne ainsi comme un petit œil, enregistrant l'intensité et la couleur de la lumière provenant d'une petite portion du champ visuel d'un insecte. Chez l'abeille mellifère, elles sont au nombre de 3 à 5000 chez l'ouvrière, 3 à 4000 chez la reine et 7 à 8000 chez le mâle.

**Operculation** n.f. Fermeture des cellules par une fine pellicule de cire.

**Opercule** n.m. Fine pellicule de cire qui recouvre le miel dans sa cellule. Une fois enlevées ces opercules seront fondus car ils sont une source de cire de toute première qualité.

**Organelle** n.f. Chacune des structures organisées qui sont trouvées dans les cellules. Les exemples comprennent les mitochondries, les chloroplastes, les nuclei, les ribosomes et les vacuoles contractiles.

**Organisation fonctionnelle.** Organisation qui a été favorisée par la sélection naturelle, qui contribue donc à la survie et à la reproduction de la cellule, de l'organisme ou de la société dans laquelle l'organisation est trouvée.

**Organisme** n.m.. Tout animal vivant ou plante, unicellulaire ou multicellulaire.

**Orpheline** adj. Se dit d'une ruche qui est sans reine.

**Orpheliner.** Enlever la reine d'une colonie d'abeilles.

**Osmose, pression osmotique.** Pression minimale qui doit être appliquée à une solution pour

éviter qu'elle n'absorbe l'eau lorsqu'elle n'en est séparée que par une membrane perméable; dans le miel, capacité à absorber l'eau de l'air ou d'autres organismes microscopiques.

**Ouvrière** n.f. Une des femelles non reproductrices dans une colonie d'insectes sociaux.

**Ouvrière pondreuse**. Lorsqu'une colonie est orpheline depuis un certain temps, des abeilles pondent des œufs non fécondés et sont appelées ouvrières pondreuses.

**Ovaire** n.m. (lat. *ovum*, œuf). Glande génitale femelle paire, où se forment les ovules et qui produit des hormones (œstrogènes, progestérone). On trouve deux ovaires chez l'abeille mellifère ; chacun est formé de 160 à 180 canaux à œufs (ovarioles).

**Ovariole** n.m. Canal à œufs. Voir "Ovaire".

**Ovule** n.m. (lat. *ovum*, œuf). Cellule femelle destinée à être fécondée.

**Oxytétracycline**. Un antibiotique vendu sous le nom commercial de Terramycine (®) utilisé pour le contrôle des maladies du couvain, la loque américaine et européenne.

**P.D.B. Paradichlorobenzène** ; une substance blanche cristallisée qui se transforme en un gaz lourd, utilisé pour la fumigation des rayons pour les protéger contre les fausses teignes, larves et adultes.

**Pain d'abeilles**. Pollen de fleurs récolté par les abeilles, mélangé avec du miel, et déposé dans les rayons. Voir "Pollen".

**Panier à rayon**. Partie de l'extracteur dans lequel sont déposés les cadres à extraire.

**Pansage** n.m.. Le nettoyage des surfaces de son propre corps ou des compagnes de nid par léchage et par les caresses des pattes.

**Paquet d'abeilles**. Pesant deux ou trois livres d'abeilles adultes, avec ou sans reine avec une boîte de sirop de sucre, contenus dans une cage d'expédition ventilée.

**Para-loque**. Voir "Loque".

**Paralysie de l'abeille**. L'incapacité pour une abeille adulte de voler et de travailler

normalement. Un terme collectif utilisé pour un certain nombre de maladies connues et inconnues. Un type de paralysie de l'abeille est connue comme étant causée par un virus.

**Parthénogenèse** n.f. (gr. *parthenos*, vierge). Production d'un nouvel individu d'une reine vierge sans l'intervention d'un mâle ; reproduction au moyen d'œufs non fertilisés. Chez les abeilles les œufs non fertilisés ne produisent que des mâles. Une reine non accouplée, et parfois une ouvrière, peut pondre des œufs non fertilisés, produisant des mâles.

**Partition** n.f. Une fine planche de la même dimension, légèrement plus petite qu'un cadre, ayant une barre supérieure clouée.

**Passage d'abeille.** Mesure de 7 mm dans les ruches.

**Patrouillage** n.m. Le fait de déambuler et de chercher à l'intérieur du nid.

**Pâturage des abeilles.** Plantes et arbres desquels les abeilles récoltent du nectar et du pollen.

**Pâturage artificiel.** (en apiculture). Plantes cultivées spécialement pour leurs productions de nectar et de pollen.

**Pelotes de pollen.** Les gâteaux de pollen empaquetés dans les corbeilles des abeilles et ramenés à la ruche.

**Peptide** n.m. Molécule constituée par l'union d'un petit nombre de molécules d'acides aminés. Composant majeur du venin d'abeille.

**Pesticide** adj. et n.m.. Se dit d'un produit chimique destiné à lutter contre les parasites animaux et végétaux nuisibles aux cultures.

**Pétiole** n.m. Lien très fin unissant le thorax et l'abdomen. Par le pétiole passent librement la chaîne nerveuse ventrale, l'œsophage, le vaisseau dorsal et l'hémolymphe.

**Phéromone** n.f. (ou **phéromone**). Substance chimique qui, émise à dose infime par un animal dans le milieu extérieur, provoque chez ses congénères des comportements spécifiques

**Picking** n.m. Aiguille de transfert qui sert au transfert de larves lors de l'enlèvement des cupules artificielles. Action de cueillir une larve pour la transférer dans une cupule faite par l'homme pour l'élever en reine.

**Piège à reine ou à Bourdon.** Appareil en fils ou en métal perforé fixé à l'entrée de la ruche, qui permet aux abeilles de sortir mais empêche les mâles et la reine de franchir l'obstacle.

**Pillage** n.m. Appliqué aux abeilles, désigne le vol du miel d'une ruche par une ou des abeilles d'une ou d'autres ruches.

**Piste de danse**. La région des rayons dans une ruche, habituellement située juste à l'intérieur du trou de vol, où la plupart des danses oscillantes sont exécutées.

**Pistil** n.m. (lat. *pistillus*, pilon). L'organe porteur des ovules d'une plante productrice de semences.

**Planche de vol**. Projection extérieure devant l'entrée d'une ruche et qui facilite la pose des abeilles.

**Plancher** n.m. Fond de la ruche.

**Plancher chasse abeilles**. Un plancher équipé d'un ou plusieurs chasse abeilles fixés et utilisé pour retirer les abeilles des hausses.

**Plancher acide (ou fumigène)**. Un ancien nom utilisé pour désigner un appareil pour l'enlèvement des abeilles des hausses pleines au moyen de fumée ou de vapeur. Plusieurs substances chimiques sont utilisées.

**Plantes mellifères**. Plantes dont les fleurs ou autres parties de fleurs qui produisent suffisamment de nectar pour produire un surplus de miel ; les exemples sont les asters, le tilleul, l'oranger, l'eucalyptus, la verge d'or et le tullepo.

**Plateau nourrisseur**. Conteneur en bois ou en plastic ayant la forme d'un cadre et qui est suspendu dans la ruche, il est rempli de sirop de sucre.

**Polariscope**. Un instrument d'optique beaucoup utilisé dans les laboratoires étudiant les miels et les sucres pour déterminer les quantités ou les différences entre différents sucres.

**Pollen** n.m. Poudre que forment les grains microscopiques produits par les étamines des plantes à fleurs, et dont chacun constitue un élément reproducteur mâle.

**Pollen artificiel**. Voir "Substitut de pollen".

**Pollinisateur**. Agent qui transporte le pollen pour la pollinisation.

**Pollinisation** n.f. Transfert de pollen d'une anthère vers un stigmate d'une fleur.

**Pollinisation croisée.** Transfert de pollen d'une anthère d'une plante sur le stigmate d'une plante différente de la même espèce.

**Pollinisateur.** Plante qui fournit le pollen pour la pollinisation croisée

**Polyéthisme de l'âge.** Le changement régulier des activités de travail par les membres d'une colonie au fur et à mesure de leur vieillissement.

**Polymorphisme** n.m. Chez les colonies d'invertébrés, la coexistence de deux ou de plusieurs types de membres du même sexe de la colonie, morphologiquement et fonctionnellement distincts.

**Pompe à miel.** Un appareil qui utilise la rotation pour déplacer le miel d'un réservoir vers un autre.

**Pondeuse** adj. Voir "Ouvrière pondeuse".

**Pores respiratoires.** Voir "Spiracle" et "Trachée".

**Posologie** n.f. Dosage et rythme d'administration d'un médicament

**Pou d'abeille (Braula).** Il existe au moins cinq espèces de Braula. La plus connue est Braula coeca que l'on rencontre dans la plupart des ruchers. Parfois, on en trouve plusieurs espèces dans la même colonie. Ces poux vivent sur le corps de la reine ou des ouvrières en commensaux, c'est-à-dire qu'ils absorbent la même nourriture que leurs "hôtes". Étant donné, qu'ils ont une prédilection pour la nourriture de reine, on les rencontre le plus souvent sur cette dernière ou sur ses nourrices. Braula coeca, qui est un diptère, est dépourvu d'ailes, est globuleux, de couleur rouge foncé brun, mesurant de 1,2 à 1,5 millimètre. Ils sont généralement peu nombreux par colonie. Cependant, il arrive que la reine soit porteuse de plus de 20 poux. Dans ce cas, ces derniers la gênent, perturbent sa ponte et parfois provoquent sa mort.

**Presse à cire.** Une presse qui exprime la cire des rayons et qui travaille dans un bac d'eau chaude.

**Proboscis** n.m. (ou **trompe**). Les pièces mandibulaires tubulaires, extensibles, d'une abeille.

**Pronymphe** n.f. Nom donné à la larve du dixième au douzième jour inclus après la ponte de l'œuf. C'est la troisième étape de la métamorphose de l'abeille mellifère.

**Propolis** n.f. (gr. *pro*, en avant, et *polis*, ville). Substance résineuse récoltée sur les bourgeons par les abeilles pour obturer les fissures de leur ruche.

**Prophylaxie** n.f. Ensemble des mesures médicales ou hygiéniques destinées à prévenir l'apparition d'une maladie.

**Protecteur de cellule.** Un réceptacle fait de fil ou de plastic ou de bois et de treillis qui protège les côtés des cellules royales de l'attaque des abeilles, mais laisse l'extrémité de la cellule à découvert.

**Prothorax** n.m. Partie du thorax qui porte la première paire de pattes.

**Proventricule** n.m. Élément du tube digestif situé dans le jabot et jouant le rôle de filtre. Il est formé de quatre lèvres bordées de soies.

**Pupaison** n.f. Passage de l'état de larve à l'état adulte chez certains insectes.

**Pupe** n.f. (lat. *pupa*, poupée). Le stade non alimenté entre la larve et l'adulte chez certains insectes, comprenant l'abeille mellifère, pendant lequel le développement vers la forme finale d'adulte s'accomplit.

**Queue d'aronde.** Type de construction d'emboîtement des planches de la ruche qui donne une plus grande solidité à l'assemblage.

**Rabot à désoperculer.** Un appareil ressemblant à un rasoir et utilisé pour enlever les opercules des rayons de miel avant l'extraction

**Race** n.f. Lignée, ensemble de ceux qui sont issus de mêmes géniteurs. Variété constante d'une même espèce dont les caractères se transmettent héréditairement.

**Races d'abeilles.** Les quatre races d'abeilles les plus communes sont : *Apis mellifera*, *cerana*, *dorsata* et *floreana*. D'autres races nouvellement découvertes sont toujours à l'étude.

**Raceuse** adj. Voir "Colonie raceuse".

**Rassemblement**, zone de. Voir "Congrégation de mâles".



**Rayon** n.m. Gâteau de cire comportant une double rangée d'alvéoles tassées les unes contre les autres en couches régulières, et dans lesquelles les abeilles élèvent leurs jeunes et emmagasinent miel et pollen. Les cellules sont construites dos à dos avec une paroi commune

**Rayon de couvain.** Un cadre provenant de la chambre à couvain et dont le rayon est emblavé de couvain.

**Rayon bâti.** Cire gaufrée dont les alvéoles sont étirées par les abeilles.

**Recrue** n.f. Une abeille butineuse qui localise de nouvelles sources de nourriture en suivant une ou plusieurs danses oscillantes de ses compagnes de nid plutôt que de chercher par elle-même.

**Refus de déchargement.** L'expérience d'une butineuse de nectar ou d'une récolteuse d'eau revenant à la ruche lorsqu'une autre abeille place sa langue entre les pièces buccales de la butineuse et apparemment goûte sa charge mais retire immédiatement sa langue et s'en va.

**Réducteur d'entrée.** Une bande de bois taillée de manière à réduire uniformément la dimension de l'entrée de la ruche. Notamment pour éviter l'intrusion de souris en hiver.

**Réfractomètre** n.m. Un instrument de précision pour déterminer la teneur en humidité du miel.

**Reine** n.f. (lat. *regina*). Femelle reproductrice dans une colonie d'insectes sociaux.

**Reine de sauveté.** Abeille élevée spécialement par les ouvrières à partir d'une larve naissante, et destinée à remplacer une reine morte.

**Reine testée.** Une reine dont la descendance montre qu'elle s'est accouplée et qu'elle possède les qualités qui peuvent faire d'elle une bonne génitrice.

**Reine vierge.** Une reine d'abeille mellifère qui ne s'est pas accouplée.

**Remèrage** n.m. Action d'introduire une reine dans une colonie orpheline.

**Répartition idéale libre.** La répartition des individus dans l'environnement qui survient si chaque individu choisit librement où être basé pour l'accomplissement d'une activité relative de toutes les répartitions alternatives (territoires, parcelles de butinage, etc.). Plus d'individus se fixeront dans les sites les plus attractifs et moins dans les sites les moins attractifs. Ultérieurement, au fur et à mesure que les plus attractifs deviendront encombrés et que les individus se déplaceront vers les sites antérieurement moins attractifs, tous les sites deviendront d'égale attractivité.

**Réplicateur** n.m. Toute entité dont des copies peuvent être faites, par exemple, des gènes et des idées.

**Réservoir à air.** Voir "Sac aérien".

**Réservoir de décantation.** Réservoir généralement de grande capacité utilisé pour la décantation du miel fraîchement extrait ; les bulles d'air et les débris de cire et d'insectes vont surnager clarifiant ainsi le miel.

**Réservoir de mise en pots.** Réservoir généralement en acier inoxydable, mais parfois aussi en plastic, d'une contenance de 25 kg ou plus et équipé d'une vanne de vidange.

**Résidu** n.m (lat. *residuum*). Matière qui subsiste après une opération physique ou chimique, un traitement industriel, etc.

**Résistance à la maladie.** Capacité d'un organisme de résister à une maladie en particulier; résistance due d'abord à une immunité génétique ou à un comportement spécifique.

**Réunion de colonies.** Combinaison de deux ou plusieurs colonies d'abeilles pour ne former qu'une seule et même colonie. Habituellement des précautions spéciales doivent être prises pour éviter au maximum les combats entre les colonies étrangères au moment de la réunion.

**Rhume des foins.** Un état allergique qui affecte beaucoup de personnes et provoqué par des particules de plantes transportées par le vent, des fungi, des spores ou du pollen.

**Ruche** n.f. Une boîte ou autre récipient pouvant abriter une colonie d'abeilles.

**Ruche moderne.** Habitation construite par l'homme pour recevoir des abeilles. La ruche moderne comprend un plancher, un toit et un ou deux corps de ruche, placés l'un au-dessus de l'autre. A l'intérieur de chaque corps de ruche, une série de cadres mobiles munis de rayons ou de cire gaufrée sont suspendus verticalement et maintenus écartés les uns des autres du passage d'abeille, un espace qui fut découvert par L.L.Langstroth.

**Ruche d'observation.** Une ruche dont les grands côtés sont en verre ou en plastic pour permettre l'observation des abeilles au travail.

**Ruche boîte.** Une caisse d'une seule pièce utilisée pour contenir une colonie d'abeille ; illégale dans certains états d'Amérique parce qu'elle ne possède pas de cadres mobiles.

**Rucher** n.m. Endroit où sont les ruches ou ensemble de ruches.

**Rucher de plein vent.** Aire sur laquelle sont posées les ruches, soit sur le sol soit sur des supports individuels ou communs. Aucune protection au-dessus des ruches.

**Rucher domestique.** Aux Etats Unis désigne un rucher situé près de l'habitation de l'apiculteur, généralement dans son jardin.

**Rucher extérieur.** Un rucher situé généralement à plus d'un kilomètre du domicile de l'apiculteur.

**Rucher pavillon.** Une construction en bois ou en briques spécialement agencée pour recevoir un certain nombre de ruches qui une fois en place permettent aux abeilles de voler librement.

**Ruchette de fécondation.** Une ruchette en miniature, contenant environ 200 à 300 abeilles, utilisée pour la fécondation des reines. Se différencie des ruchettes traditionnelles qui sont beaucoup plus grandes.

**Saccharose** n.m. Glucide du groupe des osides, fournissant par hydrolyse du glucose et du fructose, constituant des sucres de canne et de betterave.

**Sac aérien (ou réservoir à air).** L'air circule librement dans le corps de l'abeille grâce aux nombreux sacs aériens qui transmettent l'oxygène vers les différents organes. Ils sont reliés aux trachées.

**Sac à poison.** n.m. Organe en forme de petit sac qui recueille le venin sécrété par les glandes de l'appareil vulnérant. Synonyme de sac à venin, réservoir à venin, vésicule à venin, sac du dard.

**Sac du dard.** Voir "Sac à poison".

**Saison d'essaimage.** La période de l'année pendant laquelle l'essaimage à généralement lieu. (au printemps).

**Sauveté** n.f. Alvéole agrandie par les ouvrières pour l'élevage d'une reine de sauveté.

**Secouement** n.m. Action de secouer. Enlèvement des abeilles d'un cadre par secousses données sur le poignet de la main tenant le cadre.

**Section** n.f. Une petite boîte carrée en bois de tilleul placée dans la hausse pour recevoir un petit rayon de miel.

**Section Zander.** Ruchette d'élevage aux faces vitrées et aux dimensions suivantes : 315 mm de hauteur, 240 mm de largeur et 60 mm de profondeur.

**Sections avec passage d'abeille.** Sections à miel ayant des inserts sur leurs bords comme pour laisser un passage pour les abeilles lorsque les sections sont placées dans une hausse.

**Sections plaines.** Miel en section sans insert ou bords échancrés.

**Sections rondes.** Sections de miel en rayon dans des cylindres de plastic au lieu de boîtes carrées en bois.

**Ségrégation** n.f. La séparation des allèles, sur des chromosomes analogues, l'un de l'autre pendant la méiose. Le résultat est que chacune des cellules sœurs diploïdes produites par la méiose contient l'un ou l'autre membre de chaque paire d'allèles trouvée dans la cellule mère diploïde, jamais les deux.

**Séparateur** n.m. Une très fine planchette placée entre les sections pour que les abeilles construisent parfaitement les rayons.

**Septicémie** n.f. (gr. *sêptikos*, septique, et *haima*, sang). Une maladie du sang des abeilles adultes. Ce n'est pas une maladie majeure, mais est très dommageable lorsqu'elle affecte une colonie. Peut être désastreuse dans un élevage de reines et pendant la procédure d'insémination instrumentale. Est causée par *Bacillus apisepcticus*.

**Septum** n.m. (lat. *clôture*). La membrane centrale du rayon. La partie qui était la fondation (cire gaufrée).

**Signal** n.m.. Une action ou une structure porteuse d'information qui a été formée par la sélection naturelle spécifiquement pour transmettre l'information.

**Signal de secouement.** Le signal par lequel les butineuses comblées stimulent d'une manière évidente les non butineuses à se déplacer vers la piste de danse et à devenir butineuses. La production de ce signal consiste essentiellement en une vibration dorso-ventrale du corps de l'abeille, principalement de l'abdomen, tout en tenant une autre abeille. Appelée aussi danse de la vibration et la danse vibration dorso-ventrale abdominale (D-VAV).

**Sirop de maïs.** Mélange de dextrine, de maltose de dextrose et d'eau en quantités pratiquement égales, formé par hydrolyse de l'amidon du maïs. Ne convient pas pour le nourrissage des abeilles.

**Sirop de nourrissage.** Sirop constitué de 10 kg de sucre pour 6 litres d'eau. S'administre après la stimulation du mois d'août afin de constituer la réserve de nourriture hivernale de la ruche. Il est possible d'acquérir des sirops de nourrissage dans le commerce. Exemple : TRIM-O-BEE.

**Sirop de stimulation.** Sirop constitué par 1 kg de sucre pour 1 litre d'eau et qui s'administre en août. Voir "stimulation"

**Souche** n.f. Ensemble des individus issus de repiquages successifs d'une colonie microbienne.

**Souffleur d'abeilles.** Un appareil à moteur électrique ou à essence produisant un courant d'air utilisé pour vider les hausses de leurs abeilles.

**Spermathèque** n.f. Un petit sac attaché aux oviductes de la reine, dans lequel sont stockés les spermatozoïdes reçus lors des vols de fécondation.

**Spermatozoïde** n.m. (gr. *sperma*, -atos, semence). Cellule reproductrice mâle qui fertilise l'œuf.

**Spiracle** n.m. (lat. *spiraculum*, ouverture). Ouverture externe des trachées situées sur les côtés du thorax et de l'abdomen. Il connecte le système interne de tubes utilisés pour le déplacement de l'air dans et hors de l'insecte (trachées) qui se ramifient très finement dans tout l'organisme. Voir "Stigmate".

**Spore** n.f. Forme de résistance de certaines bactéries, responsable de la gravité de la maladie car élément possédant un pouvoir infectant très important.

**Stade** n.m. Chaque étape entre les mues (fermeture de la peau grandie intérieurement) pendant le cours du développement des insectes.

**Starline Hybride.** Une abeille italienne hybride renommée pour sa vigueur et sa production mellifère.

**Starter** n.m. - (1) Petit morceau de cire gaufrée ou de rayon fixé au cadre d'une section pour inciter les abeilles à construire au bon endroit. - (2) Ruche destinée à l'élevage qui recevra une ou plusieurs barrettes sur lesquelles sont disposées des cupules contenant chacune une larve de moins de 36 heures. On distingue le starter pour une seule série de cellules, le starter fermé et le starter ouvert. - (3) Miel finement cristallisé qui va, en le mélangeant à du miel fraîchement récolté, initier la cristallisation fine.

**Sternite** n.m. Partie ventrale de chacun des anneaux de chitine des arthropodes.

**Stigmate** n.m. - (1) La partie du pistil de la fleur qui reçoit le pollen pour la fertilisation des ovules ; l'extrémité du pistil. - (2) Chez l'abeille, partie de l'appareil respiratoire ; les trachées communiquent vers l'extérieur par des ouvertures, les stigmates, au nombre de vingt ; dix de chaque côté du thorax et de l'abdomen. SYN : spiracle.

**Stimulation** n.f. Le fait de faire croire aux abeilles qu'il y a une miellée afin de faire accroître la

ponche de la reine. Se fait généralement en août pour que la colonie soit suffisamment forte pour passer l'hiver ou au printemps afin d'augmenter le nombre d'individus en vue de la miellée de juin. La stimulation de printemps se pratique soit par adjonction de candi soit en grattant les alvéoles de nourriture situées au-dessus des cadres de corps (ce qui donne de la place à la reine pour pondre). En août, la stimulation se fait en donnant 100 gr de sirop de stimulation par jour pendant une vingtaine de jours (du 1<sup>er</sup> au 20 août). Voir "Sirop de stimulation".

**Streptococcus pluton.** La bactérie responsable de la loque européenne.

**Substance de la reine.** La série de phéromones par laquelle la reine de l'abeille mellifère attire les abeilles ouvrières et leur signale sa présence.

**Substitut de pollen.** Matière comme la levure de bière, le lait écrémé en poudre, ou la farine de soja ou un mélange de ces éléments utilisé au lieu de pollen pour stimuler l'élevage du couvain.

**Succédané** n.m. (lat. *succedere*, remplacer). Aliments de remplacement (se dit à propos du pollen).

**Sucre** n.m Le mot sucre se réfère généralement au sucrose, qui est le seul constituant du sucre blanc raffiné, de canne ou de betterave. Toutefois, il y a cinq autres sucres importants, qui sont classés comme suit :

1 Sucrose

Saccharose

Sucre de canne, de betterave ou d'érable

2 Lactose

Sucre du lait

Tous les laits

3 Maltose

Sucre du malt

Produits maltés et sirop de maïs ou communément Glucose

4 Dextrose

Glucose

Miel, Sucre inverti, communément sucre de raisin, glucose ou sirop de maïs, fruits

5 Lévulose

Fructose

Miel, sucre inverti, sucre de fruit fruits.

**Sucre inverti.** Un mélange en quantités égales des deux sucres, dextrose et lévulose, avec ou sans eau. Le sucre inverti est fait à partir du sucrose (sucre de canne ou de betterave sucrière) en le chauffant et en y ajoutant une trace d'acide. Il ressemble au miel.

**Sucrose** n.m. Un des cinq sucres les plus importants. C'est le sucre de table blanc raffiné, qu'il soit de canne ou de betterave. Une partie principale du nectar.

**Supercédure** n.f. Le remplacement naturel d'une reine établie par une de ses filles, sans essaimage.

**Supplément de pollen.** Un mélange de pollen naturel et de substitut de pollen. Voir "Substitut de pollen".

**Support de sections.** Un appareil qui sert à maintenir en place les sections placées dans une hausse pendant que les abeilles construisent et remplissent les cellules.

**Support de ruche.** Une structure servant de support pour ruche. Sert généralement à éloigner la ruche du sol pour éviter l'humidité ascensionnelle.

**Surpeuplement** n.m. Une situation qui est atteinte lorsqu'il y a un trop grand nombre de ruches à un endroit donné.

**Surplus** n.m. Miel en plus de ce que les abeilles ont besoin pour leur propre usage, et que

l'apiculteur récolte.

**Symptôme** n.m (gr. *sumptôma*, coïncidence). Manifestation d'une maladie perçue par le malade ou l'observateur.

**Tapotement** n.m. C'est l'action d'assener des coups sourds cadencés sur les parois d'une ruche pour en chasser les abeilles qui vont se déplacer vers le haut. On ne sait d'ailleurs pas pourquoi. Dans certains pays d'Europe cette opération s'appelle la chasse.

**Tarse** n.m. (gr. *tarsos*). Les cinq segments terminaux d'une patte d'abeille.

**Teigne** n.f (lat. *tinea*). Voir "Fausse teigne".

**Tente apicole**. Une tente en toile métallique suffisamment large pour contenir un apiculteur et une ruche sous laquelle les abeilles peuvent être manipulées sans être dérangées par les pillardes.

**Tergite** n.m. Un des segments abdominaux supérieurs chez les insectes.

**Terramycine**(®). Voir "Oxytétracycline".

**Thermorégulation** n.f. Réglage automatique de la température.

**Thixotropie** n.f. Une particularité des miels de bruyère, de pamplemousse et de certains autres miels. Le miel se gélifie dans les rayons mais s'il est agité devient fluide. Cet état est généralement associé avec une forte teneur en protéines.

**Thorax** n.m. (gr. *thôrax*). La partie médiane d'une abeille, entre la tête et l'abdomen, à laquelle les ailes, les pattes et les muscles sont attachés.

**Trachée** n.f. Tube ramifié conduisant l'air des stigmates aux organes.

**Trachéole** n.f.. Une des très fines trachées apportant l'air dans les diverses parties du corps de l'abeille jusqu'aux cellules.

**Transvasement** n.m. Technique apicole qui consiste à mettre les abeilles dans une nouvelle ruche indemne d'agents pathogènes afin de se débarrasser des spores présentes dans le



couvain malade. Le transvasement ne consiste pas à faire tomber les abeilles dans la nouvelle ruche mais à les faire marcher sur un support disposé devant la ruche afin qu'elles se débarrassent au mieux de leurs déchets.

**Trappe à pollen.** Un appareil destiné à récolter le pollen des pattes des butineuses lors de leurs rentrées à la ruche.

**Trim O Bee.** Sirop de nourrissage.

**Trompe** n.f. Voir "Proboscis"

**Trophallaxie** n.f. (gr. *trophê*, nourriture, et *alassein*, échanger). Échange de nourriture entre les membres d'une société d'insectes, assurant la cohésion de celle-ci, en particulier pour l'élevage des larves.

**Tube de Malpighi.** Un des nombreux petits canaux qui forment une sorte de rein à la jonction des deux intestins de l'abeille. Ils séparent les déchets et les sels du sang. Ils sont enroulés dans toute la cavité abdominale et sont ainsi lavés par le liquide sanguin qui y circule librement. Les impuretés du métabolisme sont évacuées dans l'intestin et expulsées par les excréments. L'abeille n'a pas d'orifice urinaire indépendant.

**Tube pollinique.** Une excroissance mince comme un fil contenant les cellules spermatiques, qui pénètre dans les tissus femelles (stigmate) d'une fleur jusqu'à ce qu'éventuellement il atteigne les ovaires, là les cellules spermatiques s'unissent à l'ovule.

**U.R.R.W.** Union Royale des Ruchers Wallons.

**Vaisseau dorsal.** Canal allant de la partie postérieure de l'abdomen à la tête.

**Varroa jacobsoni.** Un parasite externe de l'abeille mellifère.

**Vecteur** n.m. Tout ce qui permet le transport et/ou la transmission d'un agent pathogène

**Véhicule** n.m. Toute entité discrète, comme un organisme individuel ou une colonie d'abeilles, qui héberge des répliqueurs et fonctionne comme une unité pour préserver et propager les répliqueurs en son sein. SYN : Interacteur).

**Venin** n.m (lat. *venenum*, poison). Un type de matière protéinées sécrétées par des glandes spéciales attachées au dard de l'abeille.

**Ventilation** n.f. Action d'aérer.

**Ventricule** n.m. (lat. *ventriculus*). Partie moyenne du tube digestif de l'abeille. Le tube digestif est composé de trois parties : le tube digestif antérieur (œsophage, jabot, proventricule), le tube digestif moyen (ventricule), le tube digestif postérieur (intestin, ampoule rectale). Il s'y ajoute les glandes annexes: hypopharyngiennes, mandibulaires, labiales qui sécrètent la gelée royale, les enzymes servant à la digestion des aliments, la salive.

**Vierge** adj. et n.f. Une reine non fécondée.

**Virulence** n.f.. Aptitude d'un agent pathogène à se multiplier dans un organisme.

**Viscosité** n.f. Propriété qu'a le miel liquide de couler très lentement. Plus le miel est refroidi plus il devient visqueux et que son taux de fluidité décroît.

**Voile** n.m. Un filet de protection pour la tête et le cou de l'apiculteur, qui permet la ventilation et assure une bonne vision.

**Voirnot**. Type de ruche dont les dimensions intérieures des cadres de corps sont 330 sur 330 mm. Les dimensions intérieures des cadres de hausse sont quant à elles 330 sur 135 mm ou 330 sur 165 mm.

**Vol d'orientation**. Vol d'avant en arrière exécuté en face de la ruche et dans ses environs par les jeunes abeilles pour accoutumer les jeunes abeilles à leur environnement. Parfois confondus avec le pillage ou la préparation à l'essaimage.

**Vulnérant, e** adj. Se dit d'un organe animal ou végétal, d'un projectile, etc., susceptible de provoquer des blessures. On parle de l'appareil vulnérant.

**W.B.C.** Type de ruche dont les dimensions intérieures des cadres de corps et de hausse sont 350 sur 205 mm.

**Zander.** Voir "Section Zander".

**Zone de rassemblement.** Voir "Congrégation de mâles".